

Le Journal des décideurs

# L'économiste

du Bénin

**AGI**  
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

**SOCIETE DE BOURSE**

Immeuble de l'Africaine des Assurances  
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou  
contact@agi-agi.com  
+229 21 31 87 33  
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

**Bourse Uemoa**

## La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

**Conseil des ministres de l'UEMOA**

## Le ministre ivoirien des finances Adama Coulibaly, nouveau président

La présidence du Conseil des ministres de l'UEMOA a désormais un nouveau patron. Il s'agit du ministre ivoirien de l'économie et des ... • (Page 11)

**Economie des Pays à faible revenu**

## 440 milliards USD pour la reconstruction post-Covid

Les besoins de financement supplémentaires des pays à faible revenu (PFR) pour faire face à l'héritage du COVID, ... • (Page 04)

**Transformation structurelle de l'économie béninoise**

• (Page 03)

**29<sup>ème</sup> session ordinaire du MCA-Bénin II**

## La performance globale du Fonds Compact atteint 94,12% pour les engagements

Le Conseil d'Administration du MCA-Bénin II a tenu ce jeudi 22 décembre 2022 sa 29<sup>ème</sup> session ... • (Page 11)

**Conseil des ministres de l'UMOA**

## Les Etats invités à mobiliser davantage de ressources fiscales

Le conseil des ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) a ... • (Page 10)

**Direction Nationale du Contrôle Financier du MEF**

## Renouvellement de la démarche qualité ISO 9001:2015

La Direction Nationale du Contrôle Financier (DNCF) du Ministère de l'économie et des finances a renouvelé sa certification dans la démarche qualité. C'est à la ... • (Page 04)

**Célébration de la Noël**

## Nikanor en concert live avec Moov Africa, ce dimanche à Canal Olympia

Pour la célébration de la fête de Noël, avec son ambassadeur Nikanor, Moov Africa Bénin offre un moment ... • (Page 11)

# Une nouvelle stratégie de la Bad pour 2022-2026

• Le président de la BAD, Dr. Akinwumi A. Adesina



**2<sup>ème</sup> édition du Salon des PME**

• (Page 02)

# La BIC promet le financement de la chaîne de valeur



**Taux de change du Fcfa XOF offert par**

**L'économiste**

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	616.50	655.95	100.42	1.38	68.50	35.74	7.91	97.15	22.49	0.13



2<sup>ème</sup> édition du Salon des PME

## La BIIC promeut le financement de la chaîne de valeur

Fort du succès de la 1<sup>ère</sup> édition de l'initiative, la Banque internationale pour l'industrie et le commerce (BIIC) a ouvert jeudi 22 décembre 2022 au Palais des Congrès, la 2<sup>ème</sup> édition du Salon des petites et moyennes entreprises. S'étendant sur deux jours avec la participation des institutions de garantie et d'assurances, cette énième rencontre s'inscrit dans la politique de la banque de soutenir l'éclosion de champions nationaux.

• Sylvestre TCHOMAKOU

Avec pour vision de devenir un partenaire de premier choix pour les Petites et moyennes entreprises (PME) du Bénin, la Banque internationale pour l'industrie et le commerce (BIIC) multiplie les initiatives pour faire comprendre aux acteurs du privé, les opportunités de financement à saisir pour leur développement et leur épanouissement. C'est dans ce dessein que s'inscrit la 2<sup>ème</sup> édition du Salon des PME autour du thème « Financement des chaînes de valeur ». En complément à la 1<sup>ère</sup> édition qui s'est tenue au mois de septembre 2022, ce rendez-vous qui mobilise les Fonds de garantie tels que : le FAGACE, l'AGF, l'AFGC, le FONAGA, etc. se veut d'abord avec les PME/PMI de la place, les contours du mécanisme de financement disponible à la



• Arsène Dansou, DG BIIC

BIIC. Intervenant à l'occasion, le Directeur général de la BIIC, Arsène Dansou, a expliqué qu'il s'agit, à travers ce rendez-vous, de réfléchir pour mieux impacter l'économie béninoise. « Nous sommes encore ensemble pour définir, découvrir comment mieux vous accompagner à travers le thème que nous avons retenu (...) Nous voulons voir avec vous comment la banque peut être plus à même de vous accompa-

igner », a-t-il fait savoir. Appréciant le partenariat entre les banques et les PME, le Directeur des grandes entreprises de la BIIC, Eric Sossou, tout en présentant les différents mécanismes de financement disponible, a rappelé les attentes de la Banque vis-à-vis des PME. Il s'agit, entre autres, du respect des engagements de domiciliation, de la fiabilité des informations financières, du respect des lois et règlements, de la bonne tenue des engagements de crédit ; etc. Participant à ces rencontres, l'Administrateur de SUD CAPITAL, Christian Assossou, a, dans son adresse, relevé que « le financement de la chaîne de valeur est une approche fondamentale ». Mieux, « c'est du financement stratégique qu'il s'agit », va-t-il assuré. Dans un contexte où les actions publiques se multiplient dans le sens de promouvoir l'essor du secteur privé pour créer de la richesse et de la valeur ajoutée, la Banque au capital de 82 milliards de FCFA n'entend donc pas rester en marge de cette mutation. Ce salon qui s'achève ce jour devrait permettre aux PME/PMI d'entrevoir comment se faire accompagner par la banque et ses partenaires.



• Vue des panélistes



• ... et de quelques participants



## AUX DÉCIDEURS...

## A la source du quitus fiscal

Le trésor public béninois se renfloue de manière particulière au cours de ce quatrième trimestre de l'année. Et pour cause ! L'organisation des élections législatives du 8 janvier 2023 affecte les ressources financières des potentiels candidats qui, pour constituer leurs dossiers, sont tenus d'effectuer certaines dépenses. En effet, au nombre des pièces à fournir pour constituer le dossier de candidature, il y a les actes d'état civil (CIP : Certificat d'identification personnelle, acte de naissance sécurisé, certificat de résidence, certificat de nationalité) dont l'établissement fait déboursier quelques modiques sommes. En plus des actes d'état civil, le Code électoral prévoit dans les pièces à fournir le quitus fiscal. Il s'agit d'une pièce administrative délivrée par la Direction générale des impôts et qui atteste que le futur candidat est à jour vis-à-vis du fisc. Pour obtenir le quitus fiscal, les candidats salariés doivent payer leurs impôts sur le revenu. Les candidats détenteur de titre de propriété foncière sont assujettis au paiement des impôts sur foncier bâti ou non. Ceux d'entre les candidats qui sont propriétaires d'engins, devront s'acquitter de la taxe sur véhicule à moteur (TVM). Le paiement de ces différents impôts par chacun des potentiels candidats doit couvrir les trois années précédant l'année de dépôt des dossiers pour les législatives de 2023. En somme, il s'agit de payer tous les impôts des années 2019, 2020 et 2021 à l'effet de régulariser la situation fiscale de chaque potentiel candidat à zéro. C'est à cette condition, que l'administration des impôts peut délivrer aux requérants, candidats aux fonctions de députés à l'Assemblée nationale, le fameux quitus. Et c'est bien de la mer à boire pour les plus nantis des candidats qui jouissent des privilèges d'être propriétaires de plusieurs domaines fonciers et de plusieurs véhicules rutilants. C'est le prix à payer en tant que bon citoyen appartenant à un Etat dont le budget national est essentiellement fiscal. C'est davantage le prix à payer pour ceux qui ambitionnent d'être de futurs représentants du peuple. La Commission électorale nationale autonome (CENA), chargée de l'organisation des législatives du 8 janvier 2023, prévoit dans son calendrier la réception des dossiers de candidatures sur la période allant du 28 octobre au 2 novembre 2022. Autant dire, que la course contre la montre a commencé. Le Trésor public engrange ces recettes qui, selon la poigne des candidats, varient de quelques mille pour les démunis à plusieurs dizaines de millions pour les plus nantis. Au bout du processus, le Code électoral prévoit un cautionnement de 163,5 millions à verser au Trésor public par parti politique. C'est la contribution financière des partis politiques aux dépenses électorales suivant les prescriptions du code électoral.

Jean-Claude KOUAGOU

## Eco secret

## Afrique : L'UE annonce une enveloppe de 350 millions d'euros pour protéger la biodiversité

L'Union européenne (UE) a pris l'engagement de débloquer 350 millions d'euros pour protéger la biodiversité dans le monde, notamment en Afrique, selon un communiqué parvenu à la presse ce weekend. Selon la même source, l'organisation a soutenu que cet engagement financier entre dans le cadre de son action sur la Conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP 15) qui se tient du 7 au 19 décembre 2022 à Montréal au Canada.



## Transformation structurelle de l'économie béninoise

## Une nouvelle stratégie de la Bad pour 2022-2026

Le Groupe de la Bad appuiera le développement de l'agro-industrie, l'industrialisation et les infrastructures d'énergie et de transport au Bénin, suivant sa nouvelle stratégie 2022-2026. Objectif visé : contribuer à la transformation structurelle de l'économie pour une croissance inclusive et à la création d'emplois décents.

• Aké MIDA

Le principal défi de développement du Bénin est la lenteur de la transformation structurelle de l'économie, d'après les enseignements tirés de la mise en œuvre du Document de stratégie pays (Dsp) 2017-2021 du Groupe de la Banque africaine de développement (Bad). Les faiblesses notées sont relatives à la productivité des facteurs de production, l'insuffisance et la qualité des infrastructures, la diversification des bases productives, la relation intersectorielle et interindustrielle, et la prédominance de l'informel, aux termes du Rapport combiné d'achèvement du Dsp 2017-2021 et de revue de la performance du portefeuille 2021.

Fort de ces constats, la Note de diagnostic pays de la Bad recommande de développer le capital humain pour une productivité accrue, les chaînes de valeurs agricoles et industrielles ainsi que les infrastructures de soutien à la compétitivité à travers des investissements publics efficaces. Il est aussi question d'améliorer l'environnement des affaires pour le développement du secteur privé, de diversifier les exportations et de promouvoir l'intégration régionale, tout en renforçant les mécanismes de redistribution de



• Le président de la BAD, Dr. Akinwumi A. Adesina

la richesse.

Le Dsp 2022-2026 s'alignera sur le Programme d'action du gouvernement (Pag) 2021-2026 du Bénin, la Stratégie décennale 2013-2022 et les grandes priorités de la Banque, pour favoriser la transformation des produits agricoles et le développement des chaînes de valeurs.

### 187 milliards à investir

Pour la mise en œuvre du nouveau Document de stratégie pays, la Bad annonce un programme indicatif de prêts de 217,5 millions d'unités de comptes soit près de 187 milliards F Cfa. Ce programme comporte huit opérations concentrées sur deux domaines

prioritaires ciblés pour une croissance inclusive avec la création d'emplois décents.

La Bad appuiera la création de conditions favorables visant à développer l'agro-industrie et le secteur industriel. Des projets d'investissements, d'opérations de réformes, de lignes de crédit, d'assistance technique, de produits de savoirs et de conseils de politique, seront orientés vers les Zones économiques spéciales (Zes), particulièrement la Zone industrielle de Glo-Djigbé (Gdiz), et les petites et moyennes entreprises et industries (Pme/Pmi).

Entre autres, l'appui de la Bad permettra d'aménager 2 000 ha de terres agricoles, la maîtrise totale de l'eau et de 3 500 ha de bas-fonds, ce qui contribuera à augmenter la production du riz à 700

000 tonnes et celle du maïs à 1,8 millions de tonnes à l'horizon 2026.

La part de la production de l'anacarde transformée devrait passer de 19 % en 2020 à 25 % en 2026, grâce à la réhabilitation de 10 000 ha de vieilles plantations et la réalisation de 3 000 ha de nouveaux vergers d'anacardiers. Le développement du système d'élevage fera passer la production de lait de 115 millions de litres

en 2021 à 170 millions de litres en 2026, et celle de la viande de 87 000 tonnes en 2021 à 110 000 tonnes en 2026.

### Infrastructures énergétiques et routières

Il est attendu l'accroissement du nombre d'entreprises dans les chaînes de valeurs agricoles, la hausse des exportations agricoles, la réduction des importations de produits agricoles, l'augmentation de la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le produit intérieur brut (Pib).

Les investissements seront aussi consacrés au renforcement des infrastructures dans les secteurs de l'énergie et des transports. L'assistance de la Bad contribuera à lever les principaux goulots d'étranglement tels que le faible accès et à moindre coût à l'énergie, le faible entretien et la faible performance du réseau routier.

Au niveau de l'énergie, il

s'agit d'accroître le taux national d'accès à l'électricité de 36,5 % en 2020 à 40 % en 2026 à travers l'augmentation des capacités de production, tout en réduisant le taux des pertes globales. Dans le domaine des transports, la Banque privilégiera la réalisation de corridors routiers pour accroître les échanges commerciaux et l'intégration régionale. Il est envisagé l'aménagement de 209,68 km de routes sur la section Djougou-Banikoara et la réalisation de 152 km de pistes rurales, en vue de réduire le temps de parcours moyen de la route de 10 heures à 4 heures pour les véhicules de poids lourds, et de 5 heures à 2 heures 30 pour les véhicules légers d'ici 2026 dans la zone cotonnière.

Dans le domaine portuaire, la modernisation et l'extension du port autonome de Cotonou permettront d'augmenter le trafic de 12,4 millions de tonnes en 2021 à 15 millions de tonnes en 2026.



## Baromètres Bénin

Référentiel		
Données Démographiques	Valeur	Sources
Population	11,49 millions d'hab	Statistiques mondiales (2018)
Densité de la population	100,17 hab/Km <sup>2</sup>	Statistiques mondiales (2018)
Population de moins de 15 ans	45%	FMI (2014)
Espérance de vie à la naissance	61,47 ans	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'urbanisation	44%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insa), 2015
Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour	36%	Statistiques mondiales (2016)
Age médian femme	18,3 ans	Statistiques mondiales (2015)
Age médian homme	17,5 ans	Statistiques mondiales (2015)
Indice de fécondité	4,9 enfants par femme	FMI (2014)
Taux de natalité	36,40 o/∞	Statistiques mondiales (2018)
Taux de mortalité	8,21%	Statistiques mondiales (2015)

Taux d'accroissement naturel	2,78%	Statistiques mondiales (2015)
Taux de mortalité infantile	55,68%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'alphabétisation	52,55%	Statistiques mondiales (2015)

Référentiel		
Economie	Valeur	Sources
Croissance économique	6,7	BAD 2020
Pib par habitant	2415 \$	2018
Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insa), 2019
Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019
Compte courant / PIB (%)	-10,8	Décembre 2017
Taux de chômage	2,1%	Statistiques mondiales (2019)
Ratio de la dette publique au PIB (%)	26,2%	Décembre 2018
Balance commerciale	-165 milliards de francs CFA	Statistiques mondiales (2019)



Economie des Pays à faible revenu

440 milliards USD pour la reconstruction post-Covid

Les besoins de financement supplémentaires des pays à faible revenu (PFR) pour faire face à l'héritage du COVID, reconstituer les réserves externes et accélérer la convergence des revenus s'élève à environ 440 milliards de dollars sur la période 2022-2026, vient de révéler le Fonds monétaire international (FMI).

● Dasilva SIKITI Issa

Cette estimation n'inclut pas les 57 milliards USD supplémentaires de besoins de financement en 2022-23 en raison de la guerre en Ukraine, insiste le FMI dans son rapport de décembre intitulé « Macroeconomic developments and prospects in low-income countries 2022 ».

« Les chocs combinés de la pandémie et de la guerre de la Russie en Ukraine ont touché les PFR de manière disproportionnée. Ils sont désormais confrontés au défi de la reprise de la convergence des revenus dans le contexte d'un environnement économique mondial faible et incertain », a souligné le FMI. Malgré cela, pendant que la communauté internationale et les institutions multilatérales intensifient leur soutien aux PFR en fournissant des conseils politiques, un financement et un renforcement des capacités, le FMI appelle les décideurs politiques de ces pays à fournir des efforts supplémentaires pour relever des défis à court et à long termes. Ces défis consistent, entre autres, à lutter contre l'inflation, protéger les plus vulnérables, préserver la croissance, contenir les



vulnérabilités de la dette et gérer les risques du secteur financier.

Une première

La crise sanitaire et la guerre en Ukraine ont considérablement dévissé les économies des PFR et depuis 2020, 90 millions de personnes sont tombées dans l'extrême pauvreté, une première en plus de vingt ans, rapporte la Banque mondiale. A en croire le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), les ménages les plus pauvres sévèrement touchés par cette double crise se trouvent dans les Balkans, dans les pays de la région de la mer Caspienne et en Afrique subsaharienne (notamment dans la région du Sahel). Conséquemment, le FMI lance un appel solennel aux pays à maintenir des cadres de politique

budgétaire et monétaire crédibles.

En attendant, poursuit cette institution de Bretton Woods basée à Washington, ils ne doivent pas non plus perdre de vue les problèmes à plus long terme, tels que la pauvreté, les inégalités, le changement climatique et la digitalisation.

Ceci constitue des actions décisives sur les réformes structurelles qui libèrent le potentiel de croissance et vont accélérer le retour des PFR sur la voie de la convergence des revenus. En outre, le développement des capacités de gestion de la dette publique jouera également un rôle important en permettant aux PFR d'atténuer les vulnérabilités de la dette et de couvrir durablement leurs besoins de financement, indique le FMI.

Direction Nationale du Contrôle Financier du MEF

Renouvellement de la démarche qualité ISO 9001:2015

La Direction Nationale du Contrôle Financier (DNCF) du Ministère de l'économie et des finances a renouvelé sa certification dans la démarche qualité. C'est à la suite d'un audit de certification conduit par AB Certification France.

● Bidossessi WANOU

C'est suivant le certificat n° A 4890-9001 que la Direction Nationale du Contrôle Financier (DNCF) du Ministère de l'économie et des finances a renouvelé son cycle triennal de certification de la norme ISO 9001 : 2015. La DNCF convainc de sa démarche qualité et le renouvellement du certificat en est la preuve. C'est la troisième fois consécutivement que cette direction centrale du Ministère de l'économie et des finances reçoit cette certification. C'est dire qu'elle a maintenu le cap et mieux, s'améliore car, c'est également l'une des conditions pour voir renouveler le certificat. Les deux premiers certificats avaient été décernés par DEKRA Certification SAS pour les cycles 2016-2019 et 2019-2022. Celle obtenue cette année marque le troisième cycle. Consacrée par AB Certification France, la Certification couvre la période allant de septembre 2022 à septembre 2025. Durant cette période, des audits se poursuivront pour s'assurer de ce que le lauréat a maintenu le cap et surtout s'améliore. Au-delà d'un aboutissement, les organismes ont mis en place un Système de Management de la Qualité en tenant compte du fait que la Certification est triennale et fera l'objet



d'un suivi régulier à travers des audits de surveillance chaque année. C'est une assurance pour l'ensemble des clients de la DNCF en matière de contrôle à priori et à posteriori des dépenses du budget général de l'Etat et des collectivités locales du Bénin. C'est également une garantie d'autant plus forte que les normes ISO intègrent un principe d'amélioration continue, contribuant ainsi à renforcer la crédibilité du contrôle des finances publiques. Aussi, la DNCF s'est-elle fixé des indicateurs de progrès. Elle engage et met en œuvre les actions préventives et correctives nécessaires, décrit de manière transparente tous les processus opérationnels, garantit la pérennité des activités couvertes en facilitant l'intégration de nouveaux collaborateurs qualifiés pour la tâche.

Le renouvellement de ladite certification est le signe d'un pari tenu par la

DNCF et tout son personnel, les équipes mobilisées sur cet objectif et sous le contrôle du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, Romuald WADAGNI.

La norme ISO 9001 :2015 en bref

Norme internationale de management de la Qualité, la certification ISO 9001 version 2015 est attribuée sur la base de sept critères que sont : l'orientation client, le leadership, l'implication du personnel, l'approche processus, l'amélioration, la prise de décision fondée sur des preuves et le Management des relations avec les parties intéressées. Ladite certification est applicable par tout organisme et vise à assurer la conformité aux exigences des clients mais, également, aux exigences légales ou réglementaires.

Baromètres Bénin

Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Efficacité des pouvoirs publics	-0,50	Trading economics
Emission de CO2	0,614 tonnes métriques par habitant	Banque mondiale (2014)

Indice de prospérité	-2 rang	Institut Legatum
----------------------	---------	------------------

Référentiel		
Indices	Valeur	Sources
Indice GINI	43,4%	2016
Indice de la compétitivité mondiale	3,5%	2016
Indice des prix à la consommation (IPC)	100,50 points	Statistiques mondiales
Indice Bénin de la liberté humaine	7,32	Institut Fraser 2022
Indice de démocratie	5,74 points	The Economist
Indice de développement humain (Idh)	0,515 points	PNUD 2018
Indice de liberté de presse	31,74 points	Reporters Sans Frontières 2019
Indice de corruption	40 points	Transparency international 2019
Climat des affaires	52.4 points	Banque mondiale 2019

Position du Bénin dans la sous-région			
Indices	Rang UEMOA	Rang mondial	Source
Développement humain	1er	163ème sur 189 pays	PNUD
Démocratie	2ème	81ème	The Economist
liberté de presse	5ème	96ème	Reporters Sans Frontières
Corruption	3ème	85ème sur 180 pays	Transparency international
Liberté Humaine	1er	76ème	Institut Fraser 2022
Prospérité	3ème	25ème (plan Africain)	Institut Legatum



## Nafissatou Tine

## L'avocate sénégalaise qui veut vulgariser l'information juridique en Afrique

Fort de plus de 10 ans d'expérience dans des cabinets belges, elle a décidé de digitaliser les documents juridiques et de créer une base de données numérique des lois africaines, consciente de la difficulté d'accès aux informations juridiques sur le continent. Nafissatou Tine est une avocate et entrepreneuse sénégalaise, fondatrice et la PDG de Sunulex, une start-up qui numérise les documents juridiques dans le but de faciliter certaines démarches à la diaspora africaine. L'entreprise propose deux plateformes juridiques. La première est Sunulex.sn, née en 2016 pour résoudre les difficultés d'accès aux textes de loi et aux praticiens du droit au Sénégal. Elle veut devenir le portail de référence du droit dans le pays et aussi en Afrique. Sont répertoriés les textes de loi du Sénégal, de l'OHA-DA, de l'UEMOA et de la CEDEAO. La plateforme regroupe aussi les décisions de justice proclamées par la Cour suprême sénégalaise,

et par la Cour commune de justice et d'arbitrage de l'OHADA. «J'ai lancé la plateforme de droit Sunulex.sn au Sénégal afin d'offrir un accès en ligne et organisé à la législation sénégalaise aux praticiens du droit et aux citoyens», a déclaré Nafissatou en 2019. La seconde plateforme est Sunulex Africa, une base de données en ligne des lois africaines où les professionnels du droit trouvent les ressources nécessaires à l'exercice de leur activité. Elle est née en 2020 et contient plus de 70 000 documents officiels couvrant 15 pays d'Afrique francophone et 8 zones économiques régionales. Nafissatou Tine a obtenu en 2007 un Master en Droit privé français à l'Université de Tours, puis un Master en Droit belge à l'Université libre de Bruxelles en 2010. Elle a aussi décroché en 2011 un Master complémentaire en Droit social, Droit du travail et de la sécurité sociale. Elle dis-

pose aussi d'un certificat en gestion publique délivré par l'Université de Wisconsin-Madison en 2016. Avocate au cabinet Sunulex Lawyers, sa carrière professionnelle a commencé en tant que stagiaire à Rencontre Africaine pour la défense des droits de l'homme en 2005 au Sénégal. En Belgique, elle a aussi été stagiaire à Human Rights Watch en 2007. Elle a travaillé à Global LT, et y a enseigné la langue française en 2008. L'année suivante, elle devient employée du service public fédéral à la direction générale de l'inspection sociale bruxelloise. Avocate de la Marx Van Ranst Vermeersch & Partners de décembre 2011 à novembre 2012, elle était aussi avocate à VWEW de décembre 2012 à janvier 2014. Parallèlement, elle est devenue assistante d'enseignement et de recherche de l'Université catholique de Louvain en 2013. En 2014, Reliance Avocats l'embauche, et en 2015 elle devient collaboratrice de recherche de l'Institut Panafricain de Stratégies au Sénégal.

Ecofin

## Elections législatives de janvier 2023

## Le Médiateur de la République invite à la paix

Dans le cadre des élections législatives de janvier 2023, dans sa mission de paix et de cohésion sociale, le Médiateur de la République invite à la paix.



REPUBLIQUE DU BENIN  
LE MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

Porto-Novo, le

## COMMUNIQUE DE PRESSE

L'imminence des élections législatives de janvier 2023 suscite déjà une mobilisation générale dans tous les états-majors des partis politiques.

Le Médiateur de la République, dans sa mission de quête de la paix, saisit l'occasion pour rappeler à chaque béninoise et à chaque béninois la nécessité d'œuvrer au renforcement de la cohésion nationale en évitant tout ce qui peut faire basculer notre pays dans la violence.

Il en appelle, en outre, au patriotisme et au civisme de tout le peuple béninois, pour l'atteinte de l'objectif « zéro violence avant, pendant et après les élections législatives de janvier 2023 ».

Fait à Porto-Novo, le lundi 26 septembre 2022



Pascal ESSOU

Médiateur de la République

01 BP : 1501 PORTO-NOVO / TÉL : (+229) 20 21 20 22 - Fax : (+229) 20 21 49 09 - www.lemediateurdubenin.org



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.  
Afrique de l'Ouest

Siège Social : Côte d'Ivoire 18, rue Joseph AMONA - 01 BP 3802 Abidjan  
Tél : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN  
Adresse: Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2985 Cotonou  
Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 20 77

## COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

## Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

## Modules de formation

- MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
- MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
- MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

**Lieu de la formation** : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.

Effectif par formation : **15 à 20 personnes** par session et par module.

**La participation aux formations est gratuite.**

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

**Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB**

**Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39**

**NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA**

## Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste.**

**L'économiste**, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

**L'économiste, le journal  
des décideurs**



## Aides européennes

## Une puce électronique sur les bovins corses pour éviter les fraudes

Fraudes aux aides agricoles européennes, cheptels fictifs, vaches errantes ou porteuses de la tuberculose bovine : face à ces fléaux, les bovins corses vont désormais être équipés de « Bolus », une puce électronique inviolable qui permettra de les identifier. Parmi les premières volontaires, pour cette vaste opération entamée le 1er décembre à travers l'île méditerranéenne, les bêtes d'André Olivesi, à Petreto-Bicchisano (Corse-du-Sud). « Ça montre la sincérité de notre exploitation. On verra qu'il y a un suivi » et que notre troupeau « existe » bien, explique Antoine Olivesi, son frère, en référence aux affaires judiciaires de fraudes aux aides de la Politique agricole commune (PAC) qu'a connu l'île.

### 20.000 bovins bientôt équipés

Conduites une à une dans un couloir fait de rondins de bois pour les immobiliser à l'entrée du pré, les bêtes d'André et Antoine Olivesi se retrouvent face à Jo Galezi, technicien à la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf). Et celui-ci de leur enfile dans le gosier une longue tige métallique avec, à son extrémité, la puce, disposée dans un cylindre de céramique de sept centimètres, qui fonctionne sans batterie. « Il s'agit d'un lance-Bolus. Il nous permet d'injecter la puce au niveau du gosier de l'animal en passant sur le côté de la bouche », explique à l'AFP Julien Ovaert, coordinateur de ce projet Bolus en Corse-du-Sud. Le cylindre tombe alors « dans le rumen, le premier estomac de la vache », et il va « rester là à vie, dans l'animal », poursuit celui qui va superviser l'opération sur les « quelque 20.000 bovins répartis sur 430 élevages



que compte la Corse-du-Sud ». Pour l'heure, seuls 8 % des éleveurs concernés ont refusé. Fin octobre, la chambre d'agriculture de Haute-Corse et le syndicat agricole FDSEA 2B ont critiqué l'imposition du Bolus, lors d'une conférence de presse, préférant un système alternatif, selon eux, plus fiable et « garant du bien-être animal »

**30 secondes par bête** Pour s'assurer du bon positionnement de la puce, Julien Ovaert approche un bâton de lecture contre le flanc de l'animal. Un « bip » retentit, l'appareil indique instantanément son numéro d'identification. Opération réussie. L'installation a pris moins de 30 secondes par tête, à la grande surprise de l'éleveur. « Ça s'est bien passé. J'ai cru que ça allait être beaucoup plus long et compliqué, mais ça a été rapide, c'est une bonne chose », confie André Olivesi. La Corse « est la seule région » de France « où le Bolus sera obligatoire pour obtenir, dès octobre 2023, l'aide animale » de la PAC, précise Pierre Bessin, directeur de la Draaf de Corse. Cette identification individuelle de chaque animal, dont le coût (1,7 euro hors taxe par bête) et la mise en place sont pour le moment intégralement pris en charge par l'Etat, « conditionnera également d'ici 2024 ou 2025 l'attribution de l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) », une autre aide agricole

européenne. Et elle sera obligatoire pour amener ses bêtes à l'abattoir, a précisé Lia Bastianelli, cheffe du projet Bolus à la Draaf de Corse.

### « Traçabilité sanitaire »

Cette puce « rendra beaucoup plus difficile la fraude et les élevages fictifs », assure-t-elle, en précisant que « cette opération de ré-identification de l'ensemble du cheptel bovin en Corse » permettra aussi « une traçabilité sanitaire des troupeaux, dans une île où la tuberculose bovine circule ». « Indolore pour l'animal », ce dispositif déjà largement utilisé en Espagne et au Portugal permettra également de lutter contre les divagations animales et les vols de bêtes, dans un élevage corse particulièrement extensif, note Lia Bastianelli. Au total, la production corse de cheptel et de viande (bovins, ovins, caprins, porcins, poulets) représente 10 % des 256 millions d'euros de la production agricole totale en Corse, tirée par la production végétale (80 %) et notamment le vin et les fruits. A elle seule, « la filière bovine capte 40 % des aides publiques, et le nombre d'éleveurs a explosé, passant de 900 en 2015 à 1.200 aujourd'hui, avec une production qui pourtant ne cesse de décroître », avait souligné en mai 2021 Sabine Hofferer, la précédente Draaf de Corse, qui a travaillé à la mise en place de ces Bolus.

20minutes

## Gaz

## TotalEnergies et Eni découvrent un nouveau gisement de gaz au large de Chypre

Une bonne nouvelle pour les exploitants de gaz, moins pour les écologistes. Mercredi, la major française TotalEnergies et l'italienne Eni ont annoncé avoir découvert de nouveaux gisements de gaz offshore au large des côtes chypriotes renforçant « le caractère prometteur de cette zone et de son développement ». Selon un communiqué transmis à la

presse, ce gisement se situe à 162 km au sud-ouest des côtes chypriotes, dans le « Bloc 6 », où de précédentes découvertes avaient déjà eu lieu en 2018 et en août dernier. D'après TotalEnergies, « le puits Zeus-1 a rencontré une colonne de gaz de 105 mètres nets dans des réservoirs carbonatés ».

Chypre, acteur principal du gaz en Méditerranée orientale

TotalEnergies détient une participation de 50 % dans le bloc 6, dont Eni est l'opérateur. « Les nouvelles données recueillies sur ce puits nous permettront d'évaluer les options de développement rapide des ressources découvertes », a commenté Kevin McLachlan, directeur Exploration de TotalEnergies, dans un communiqué.

## Côte d'Ivoire

## Le salaire minimum interprofessionnel garanti augmentera de 25% en 2023



En août dernier, le président ivoirien Alassane Ouattara avait annoncé l'ambition du gouvernement de revaloriser le SMIG. Depuis, des négociations ont été menées avec les organisations patronales et les centrales syndicales pour arriver à un consensus. Le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) ivoirien augmentera de 25% au 1er janvier 2023. L'annonce a été

faite par Amadou Coulibaly (photo), porte-parole du gouvernement après le Conseil des ministres du mercredi 21 décembre. Cette augmentation fera passer le SMIG à 75 000 FCFA (122\$), contre 60 000 FCFA (98\$) qui est resté inchangé depuis 2013. Elle rentre dans le cadre de la revalorisation salariale des travailleurs ivoiriens par l'Etat. « Les organisations patronales et les centrales syndicales se sont accordées pour augmenter le SMIG de 25% », a déclaré Amadou Coulibaly. Depuis la fin de la crise post-électorale de 2010-2011, la Côte d'Ivoire enregistre une croissance soutenue qui fait de son économie l'une des plus dynamiques de l'Afrique de l'Ouest. Entre 2016 et 2020, l'économie connaît une croissance moyenne de 5,6%, et le pays est considéré comme celui qui a le plus accru sa prospérité dans le monde au cours des 10 dernières années. Notons également que les discussions sur la révision des minimas catégoriels sont en cours, et leur achèvement est prévu pour le 31 mars 2023.

## BRVM

## 415,5 millions \$ de bénéfices nets déclarés par les banques cotées au terme du 3e trimestre 2022

Sur les 9 premiers mois de l'année 2022, les banques cotées sur la BRVM ont affiché une résilience certaine face à l'inflation qui touche leurs différents marchés. Les chiffres d'affaires et marges nettes sont en hausse sur la période. Selon des données collectées par l'Agence Ecofin, les banques de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) qui sont cotées à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) basée à Abidjan ont déjà déclaré des bénéfices nets cumulés de 256 milliards FCFA (415,5 millions \$) pour les activités des 9 premiers mois de 2022. Ce chiffre est en progression de 9%, en comparaison avec celui de la même période en 2021. Cette performance, qui repose sur des chiffres non encore audité, est le fait d'une amélioration du produit net bancaire (PNB), l'équivalent du chiffre d'affaires dans le secteur bancaire, qui a progressé de 12% pour atteindre 787,1 milliards FCFA. Sur la base de ces deux indicateurs, on peut relever que les banques cotées de l'UEMOA parviennent à surmonter l'inflation, qui a globalement atteint les 8,4% à fin octobre 2022. La majorité des banques analysées ne fournissent pas de détails sur chaque ligne des indicateurs de performance. Mais on a pu constater que la hausse des encours de crédit s'est combinée avec une amélioration des taux débiteurs moyens dans la sous-région, ainsi qu'avec une situation quasi stable des taux d'emprunt sur le marché monétaire et une progression modérée des taux moyens sur les dépôts des clients. Mais plus généralement, l'environnement économique au sein de l'UEMOA est assez favorable selon des enquêtes de conjoncture menées par la Banque centrale de cette sous-région (BCEAO). « L'activité économique serait bien orientée dans l'ensemble des secteurs. Les chefs d'entreprise interrogés anticipent de meilleures performances. L'accélération serait notée au niveau des branches commerciales, des industries manufacturières et extractives, ainsi que des services marchands et financiers », peut-on lire dans ce document. Cette performance globale des banques cotées de la BRVM dissimule cependant quelques disparités. Coris Bank a connu la meilleure progression du volume des activités, avec un PNB en hausse de 27,1% sur la période. Avec un bénéfice net en progression de 45%, Bank of Africa Sénégal réalise la meilleure évolution de son bénéfice net. Coris Bank vient aussi en tête pour ce qui est de la meilleure marge nette, avec un ratio de 52,5%. Enfin, même s'il est en baisse de 3%, Société Générale Côte d'Ivoire a annoncé un bénéfice net de 47 milliards FCFA et cela reste le bénéfice le plus important du secteur sur la BRVM



## Opérations financières

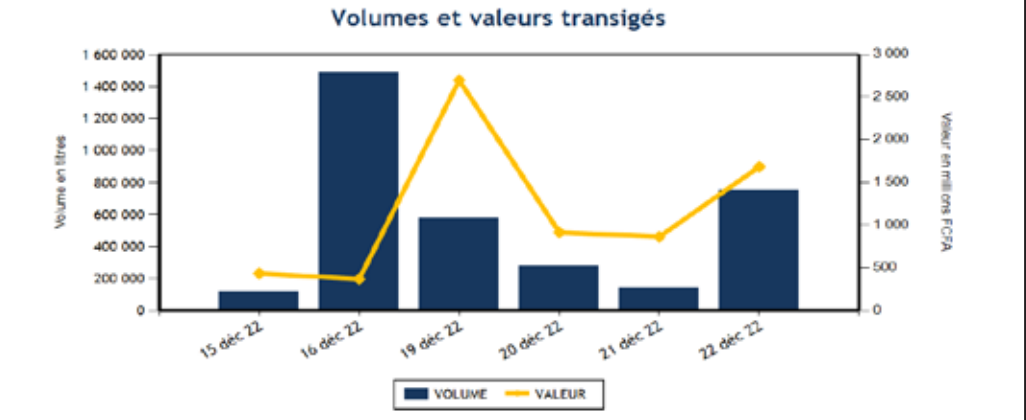
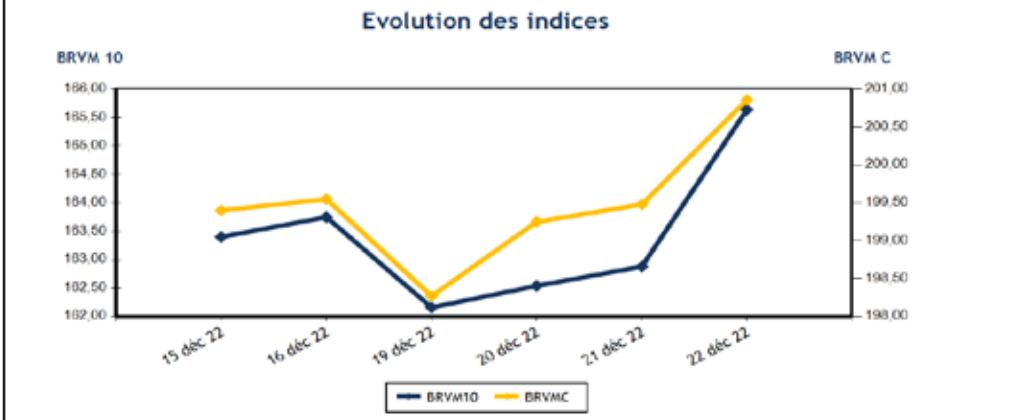
## Bank of Africa fait recours à la blockchain pour faciliter les transactions de ses clients à l'international

La blockchain est la nouvelle frontière de compétitivité pour les transactions financières internationales et le groupe bancaire marocain Bank of Africa a décidé de se l'approprier dans sa stratégie visant à répondre aux attentes croissantes de sa clientèle. Bank of Africa, qui est présente dans plusieurs pays de l'UEMOA, a annoncé s'être offert la technologie blockchain pour faciliter les transactions commerciales de sa clientèle à l'international. Pour le groupe bancaire marocain, il s'agit là d'un nouveau seuil de franchi dans un environnement des transactions financières internationales marqué par une solide concurrence. « Ce partenariat stratégique permettra au groupe bancaire de faciliter les échanges internationaux, d'améliorer la visibilité des flux sous-jacents et d'améliorer l'expérience client. En effet, la création de réseaux privés et sécurisés sur la blockchain permettra une collaboration et une confiance plus étroites entre la banque et ses clients », a expliqué la banque dans un communiqué.

Ecofin du 22 Décembre 2022



<b>BRVM 10</b>	<b>165,64</b>		<b>BRVM Composite</b>	<b>200,86</b>
<b>Variation Jour</b>	↑ <b>1,69 %</b>	<b>BULLETIN OFFICIEL DE</b>	<b>Variation Jour</b>	↑ <b>0,69 %</b>
<b>Variation annuelle</b>	↑ <b>7,90 %</b>	<b>LA COTE</b>	<b>Variation annuelle</b>	↓ <b>-0,70 %</b>
		N° 245	jeudi 22 décembre 2022	Site : <a href="http://www.brvm.org">www.brvm.org</a>



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA) (Actions & Droits)	6 045 714 978 803	0,69 %
Volume échangé (Actions & Droits)	654 257	369,94 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	688 340 850	-19,33 %
Nombre de titres transigés	41	20,59 %
Nombre de titres en hausse	12	71,43 %
Nombre de titres en baisse	17	13,33 %
Nombre de titres inchangés	12	0,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 919 073 621 919	0,06 %
Volume échangé	100 194	8 894,08 %
Valeur transigée (FCFA)	996 993 517	8 870,50 %
Nombre de titres transigés	8	-11,11 %
Nombre de titres en hausse	2	-50,00 %
Nombre de titres en baisse	2	-
Nombre de titres inchangés	4	-20,00 %

**PLUS FORTES HAUSSES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICOR CI (SICC)	6 180	7,48 %	20,70 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 340	7,20 %	-20,24 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	695	6,92 %	-22,35 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	800	5,96 %	-6,98 %
SMB CI (SMBC)	6 980	5,68 %	1,16 %

**PLUS FORTES BAISES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 010	-7,34 %	5,21 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	2 400	-7,34 %	2,13 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 360	-6,85 %	-22,29 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	700	-6,67 %	12,00 %
TOTAL CI (TTLC)	1 945	-5,12 %	-7,38 %

**INDICES SECTORIELS**

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	104,59	-0,08 %	-5,01 %	51 119	195 345 320	25,18
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	478,63	2,91 %	6,63 %	21 547	269 274 700	9,00
BRVM - FINANCES	15	74,31	-0,44 %	-3,66 %	554 512	108 730 790	7,23
BRVM - TRANSPORT	2	352,44	-0,67 %	-43,35 %	33	47 635	5,62
BRVM - AGRICULTURE	5	293,35	0,71 %	20,57 %	23 602	109 516 275	5,65
BRVM - DISTRIBUTION	7	364,43	-0,95 %	-10,55 %	3 301	5 256 675	25,65
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 462,15	0,00 %	62,33 %	143	169 455	14,23
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	7,90	
Taux de rendement moyen du marché	7,49	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,80	
Nombre de sociétés cotées	45	
Nombre de lignes obligataires	110	
Volume moyen annuel par séance	965 454,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 868 129 851,99	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	19,12	
Ratio moyen de satisfaction	78,36	
Ratio moyen de tendance	409,89	
Ratio moyen de couverture	24,40	
Taux de rotation moyen du marché	0,06	
Prime de risque du marché	6,76	
Nombre de SGI participantes	28	

**Définitions**

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES  
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E  
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan  
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : [brvm@brvm.org](mailto:brvm@brvm.org), Site Web : [www.brvm.org](http://www.brvm.org)

**UCA**  
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.  
 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, Immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN  
 001 BP 8690 RP  
[uca@ucasgi.com](mailto:uca@ucasgi.com)  
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00  
 (229) 21 31 00 21  
[www.ucasgi.com](http://www.ucasgi.com)

**S&I BENIN**  
 Carré 211 St Michel  
 immeuble SGI-Bénin 01 BP  
 4546 Cotonou.  
 Tél : (229) 21 31 15 41  
 21 31 15 71

**BOA CAPITAL SECURITIES**  
 Groupe BMCE BANK  
 BOA CAPITAL SECURITIES  
 Siège BOA Benin,  
 Boulevard de France  
 Tel : (229)  
 21315343/64182121

**SOCIETE DE BOURSE**  
 AGI  
 Immeuble de l'Africaine des Assurances  
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration  
 01 BP 8668 RP Cotonou  
[contact@agi-agi.com](mailto:contact@agi-agi.com)  
 +229 21318733  
 +229 21316066

**AFRICABOURSE**  
 Avenue Steinmetz Face  
 Immeuble Air Gabon 01 BP  
 6002 COTONOU BENIN  
 Tél : (229) 21 31 88 35 /  
 21 31 88 36

**BIIC Financial Services**  
 Société de gestion et d'intermédiation  
 Boulevard Saint Michel  
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa  
 01 BP. 7700 Cotonou  
 Tél. +229 21324875  
 Tél. +229 21324876  
[sgifbs@biic-financialservices.com](mailto:sgifbs@biic-financialservices.com)

**Quelques pharmacies à Cotonou**

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANJI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	6EME
13	JERICHO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	
16	AMEN	63016565/67309529	7EME
17	MARINA	94018724	8EME
18	SAINTE GABRIEL	95605656	
19	KINDONOU	21380115	9EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	11EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINTE LOUIS	95859686	13EME
26	LES PYLONES	66826813/95924231	
27	LULI LULI	98656060	

**Jours du marché Dantokpa**

Décembre 2022
<b>Jeudi 1 Décembre 2022</b>
<b>Mardi 6 Décembre 2022</b>
<b>Samedi 10 Décembre 2022</b>
<b>Mercredi 14 Décembre 2022</b>
<b>Dimanche 18 Décembre 2022</b>
<b>Jeudi 22 Décembre 2022</b>
<b>Dimanche 25 Décembre 2022</b>
<b>Mercredi 28 Décembre 2022</b>

**Taux de change**

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	652,73
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	775,87
Naira (NGN - Nigeria)	1,57
Cedi (GHS - Ghana)	80,69
Rand (ZAR - Afrique du Sud)	38,18
Yen (JPY)	4,7
Yuan (CNY)	97,15
Rouble russe (RUB)	10,44
Franc Suisse (CHF)	665,26
Franc Guinéen (GNF)	0,07
Roupie indienne (INR)	8,2
Droits de tirage spéciaux (FMI)	856,57
Or (XAU)	1131857,00
Argent (XAG)	12480,68

**Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés**

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	800
Piment vert (gbataki)	Tongolo	500
Tomate fraîche	Grand Panier	40.000/50.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	350
Sel marin importé	Tongolo	350
Sucre en morceau	Paquet	600
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1400
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1200
Lait concentré non sucré Peak	250g	450
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	300/450
Coquille Maman et autres	250g/500g (en sachet)	300/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2400/2600

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 20/12/ 2022

**Cours des matières Premières Mardi 20 Décembre 2022**

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var. %	Heure
Or	Août 2022	1.731,95	-10,35	-0,59%	21:17:03
XAU/USD		1.733,77	-8,57	-0,49%	21:17:32
Argent	Sept 2022	19,067	-0,169	-0,88%	21:17:11
Cuivre	Sept 2022	3,4242	-0,0978	-2,78%	21:17:32
Platine	Oct 2022	857,90	-24,90	-2,82%	21:17:32
Palladium	Sept 2022	2.137,50	-19,10	-0,89%	21:17:01
Pétrole brut WTI	Août 2022	103,61	-1,18	-1,13%	21:17:32
Pétrole Brent	Sept 2022	106,57	-0,45	-0,42%	21:17:32
Gaz naturel	Août 2022	6,429	+0,395	+6,55%	21:17:14
Fioul	Août 2022	3,7730	+0,1001	+2,73%	21:17:28
Essence RBOB	Août 2022	3,4612	+0,0141	+0,41%	21:17:28
Gasoil Londres	Août 2022	1.123,00	+49,50	+4,61%	21:17:26
Aluminium		2.380,00	-72,00	-2,94%	19:25:38
Zinc		3.049,50	-32,00	-1,04%	19:27:17
Nickel		21.880,00	+132,50	+0,61%	19:55:12
Cuivre		7.611,00	-179,00	-2,30%	19:30:02
Blé américain	Sept 2022	855,30	-35,70	-4,01%	20:20:06
Riz Paddy	Sept 2022	16,532	+0,077	+0,47%	20:20:06
Maïs américain	Sept 2022	635,00	+1,75	+0,28%	20:19:59
Soja américain	Août 2022	1.519,12	+6,12	+0,40%	20:19:57
Huile de Soja américaine	Déc 2022	61,28	+0,79	+1,31%	20:19:56
Farine de soja	Déc 2022	400,10	-3,60	-0,89%	20:20:06
Coton américain	Déc 2022	94,88	-0,75	-0,78%	20:20:01
Cacao américain	Sept 2022	2.378,00	+60,00	+2,59%	19:29:00
Café US C	Sept 2022	212,92	-7,53	-3,42%	19:30:04
Café de Londres	Sept 2022	1.968,00	-2,00	-0,10%	18:30:07
Sucre américain	Oct 2022	18,92	-0,10	-0,53%	18:59:00
Jus d'orange	Sept 2022	164,18	+0,63	+0,39%	20:00:07
Bétail	Août 2022	136,30	+2,35	+1,75%	20:04:59
Porc	Juill 2022	113,18	+0,32	+0,29%	20:04:57
Bovins d'engraissement	Août 2022	174,96	+2,48	+1,44%	20:05:04
Bois de construction	Juill 2022	663,00	+4,00	+0,61%	20:39:44
Avoine		486,10	+1,90	+0,39%	20:19:17

**Prix des produits hydrocarbures et gaz**

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	600
Pétrole	1L	851
Gasoil	1L	668
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Litre	2.265
Huile à moteur diesel	1Litre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP » Mardi 20 Décembre 2022

**Les marchés locaux qui s'animent par huitaine**

Départements	Lieux	Noms	Jours
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche
	Ségbana	Ségbana	dimanche
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi
	Malanville	Malanville	samedi
	Karimama	Karimama	vendredi
	Matéri	Matéri	jeudi
	Tanguiéta	Tanguiéta	lundi
Cobly	Cobly	Cobly	mercredi
	Gaouga	Gaouga	mardi
	Kassoua	Kassoua	mardi
Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi
	Agoué	Agoué	mercredi
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche
	Massi	Massi	dimanche
	Agouna	Agouna	mardi
	Ikèmon	Ikèmon	mercredi
	Borgou	Gogounou	Gogounou
Collines	Bembéréké	Bembéréké	jeudi
	Kalalé	Kalalé	jeudi
	Tchaourou	Tchaourou	lundi
	Tchikandou	Tchikandou	mardi
	Fô-Bouré	Fô-Bouré	mercredi
	Sokka	Sokka	mercredi
	Parakou	Azeke	samedi
	N'Dali	N'Dali	samedi
	Dunkassa	Dunkassa	vendredi
	Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche
	Ouessè	Ouessè	jeudi
	Gobada	Gobada	lundi
Donga	Savè	Savè	lundi
	Tchetti	Tchetti	lundi
	Glazoué	Glazoué	mercredi
	Lahotan	Lahotan	mercredi
	Bénin	Bénin	jeudi
Tokotoko	Tokotoko	lundi	



## Fin de fixation de prix de cession de certains produits agricoles

## Les producteurs de Djidja et d'Aplahoué félicitent le Gouvernement

Au lendemain de la décision du Gouvernement, en conseil extraordinaire des ministres du mercredi 21 décembre 2022, de mettre fin à la pratique de fixation du prix plancher de cession de certains produits agricoles, notamment le soja, le karité et la noix de cajou, le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et la Ministre de l'Industrie et du Commerce, sont allés sensibiliser les producteurs des filières concernées sur ladite décision. Aplahoué et Djidja sont les deux premières étapes de leur tournée débutée le jeudi 22 décembre 2022.

Les producteurs de Djidja et d'Aplahoué se sensibilisaient déjà entre eux au sujet de « la bonne nouvelle » avant même la rencontre avec les ministres en charge de l'Agriculture et du Commerce hier jeudi 22 décembre 2022. «Notre première réaction est celle de la satisfaction. Et nous remercions le Gouvernement pour avoir pris cette décision», a déclaré Léopold LOKOSSOU, producteur à Djidja. Pour Léonard MADJAYEDOU, aussi producteur agricole dans la même localité, le Chef de l'Etat a pris une très bonne décision et il l'en remercie. Idem pour Daniel LONMADON, ancien maire d'Aplahoué et producteur agricole

de cette localité. «Le Gouvernement ne peut prendre meilleure décision en faveur des producteurs de soja. C'est un cadeau de fin d'année». «Je tiens à remercier le Chef de l'Etat pour cette décision», a dit Jean-Claude KOUASSI, producteur agricole à Aplahoué. Tous autant qu'ils sont, ont-ils aussi reconnu qu'il y avait de la mal-compréhension ou de la mauvaise foi au sujet du prix plancher de cession du soja homologué par le Gouvernement. Heureusement, ont-ils ajouté, la rencontre avec les ministres a été une occasion pour mieux comprendre les implications du prix plancher. Effectivement, aux sorties des deux séances d'hier, jeudi 22 décembre 2022, les nombreux



participants ont reconnu que le Gouvernement, en homologuant le prix plancher de certaines filières agricoles, ne visait nullement de les nuire. En expliquant le processus de fixation du prix plancher au niveau du soja, du karité et de la noix de cajou, le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a fait comprendre que c'est le prix minimum en dessous duquel il n'est pas autorisé que l'acheteur paye le produit chez le producteur. Mais le producteur peut vendre son produit largement au-dessus du prix plancher. «Ce n'est pas le prix auquel il faut vendre

le produit. Le prix de vente de tout produit est déterminé par la confrontation de l'offre et de la demande. C'est la loi du marché. C'est aussi simple. Alors, un Gouvernement ne peut pas fixer le prix d'un produit», a précisé le ministre Gaston Cossi DOSSOUHOUI. Avec la décision du Gouvernement, a continué le Ministre en charge de l'Agriculture, libre à chaque producteur de céder son produit au prix qu'il souhaite. «Désormais, vous vendez vos produits au prix que vous voulez. C'est le message que nous sommes venus vous porter», a complété la ministre en charge du commerce, Alimatou Shadiya ASSOUMAN. Pour autant, ont précisé les deux

membres du Gouvernement, l'Etat veillera à la sortie des produits agricoles, dans l'intérêt des Bénévoles et Bénévoles. En effet, a expliqué le ministre DOSSOUHOUI, les sorties frauduleuses des produits agricoles ne profitent pas au pays. Cette pratique ne permet pas au Gouvernement d'en tirer des redevances qui constituent des ressources pour mener des actions sociales et aussi subventionner les semences agricoles, les intrants agricoles afin que leurs prix de cession reviennent moins pesant au producteur. Kétou et Savè accueillent la délégation ministérielle dans la journée du vendredi 23 décembre 2022.

Source externe

## HOROSCOPE finance

**Bélier** Si vous vous laissez aller à de folles dépenses, vous serez aussitôt dans une impasse. Astreignez-vous à faire des économies et à gérer votre budget avec rigueur. Vous allez bientôt traverser une période de vaches maigres.

**Taureau** Soyez tout particulièrement prudent aujourd'hui en ce qui concerne le domaine financier, où votre jugement ne sera pas toujours excellent. Evitez d'engager des sommes trop importantes par rapport à vos moyens dans des affaires dont vous n'êtes pas absolument sûr de l'issue. Vigilance également dans le domaine immobilier : un contrat peut ne pas être très net et laisser la porte ouverte à d'épineux problèmes juridiques.

**Gémeaux** Mercure en cette configuration va vous souffler d'excellentes idées pour améliorer votre niveau de vie ou pour rentabiliser vos économies. Prenez rendez-vous avec votre banquier ; vous pourrez alors, grâce à ses conseils, tirer un bon parti de vos intuitions. Pluton pourra vous valoir une bonne surprise ; mais il vous faudra réagir rapidement pour profiter de l'occasion qui s'offrira à vous.

**Cancer** Mettez à présent de l'ordre dans vos affaires pécuniaires et faites vos comptes de manière à ne pas être pris ensuite au dépourvu. Une petite rentrée financière n'est pas impossible aujourd'hui. Mais ne vous lancez pas aussitôt dans des dépenses inutiles, faites plutôt fructifier vos fonds !

Journée délicate financièrement. Faites le dos rond et attendez en espérant des jours meilleurs, qui ne sauraient tarder. Ne vous laissez pas entraîner par votre impatience, car vos coups de tête vous feraient tomber dans le vide.

**Lion** Un petit voyage serait agréable actuellement et il vous détendrait tout en vous permettant de réaliser l'un de vos buts. Attention cependant de ne pas vider votre compte en banque ! Pour une fois, prenez les conseils de professionnels avisés, d'amis discrets, voire de votre bien-aimé... Les affaires d'argent sont délicates de nos jours !

**Balance** Cette journée sera relativement calme, marquée surtout par la nécessité de remettre de l'ordre dans vos finances, d'accumuler des biens et de préparer matériellement votre avenir. Evitez cependant de lâcher la proie pour l'ombre et d'hypothéquer le présent sous le prétexte d'assurer vos vieux jours.

**Scorpion** Votre esprit sera principalement axé sur le gain. En effet, cet aspect de Pluton, qui a trait aux biens et à la fortune, favorisera un renouveau d'appétit pour la richesse et la possession. Votre flair pour les bonnes affaires, petites ou grandes, se développera et s'affinera. Vous saurez apprécier avec lucidité les possibilités de bénéfices dans le domaine de la spéculation et des opérations boursières ou commerciales.

**Sagittaire** Votre équilibre budgétaire sera protégé par Saturne. Un coup de chance incroyable est d'ailleurs possible. Si vous faites partie des heureux élus qui ont droit à une bonne surprise, restez quand même prudent : placez cet argent au lieu de le dépenser.

**Capricorne** La réussite matérielle fera partie des dons que vous prodiguera aujourd'hui Mars. Vous pourriez emporter une excellente affaire financière ou gagner une somme conséquente à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

**Verseau** La planète Saturne en bel aspect vous permettra de vous sentir bien dans votre peau et de connaître la joie de vivre. Il faudra pourtant vous garder d'une certaine euphorie et d'un optimisme béat, qui pourraient vous pousser au laisser-aller. Vous devrez surtout résister à l'impulsion de dépenser, d'acheter des quantités de choses qui ne se révéleront pas indispensables. Prenez note de cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

**Poissons** Vous aurez la possibilité de réaliser des transactions financières profitables, et vous entendrez profiter de cette possibilité au lieu de ne penser qu'à faire la fête. Vous serez aussi en mesure de régler aujourd'hui une affaire litigieuse qui traînait depuis longtemps.

## L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin  
Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"  
N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007  
Sikèkòdji zone résidentielle, 2<sup>ème</sup> rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83  
Email : leconomistbenin1@gmail.com  
Site : www.leconomistbenin.com

**Directeur Général**  
Léonard DOSSOU  
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

**Assistant du Directeur Général**  
Calixte ADIYETON  
(66 232 545)

**Secrétaire caissière**  
Ella Viviane HOUHEMÉGAN (97 14 85 43)

**Directeur de publication**  
Jules AFFODJI

**Rédacteur en chef**  
Jean Claude KOUAGOU  
(97 720 976)

**Secrétaire de rédaction**  
Abdul Wahab ADO  
(66656265)

**Rédacteurs**  
Nestor DEHOINDJI  
Bidossessi WANOU  
(67 20 33 27)  
Sylvestre TCHOMAKOU  
Falco Vignon

**Raoul Gandaho**  
(Correspondant Ouémé Plateau)  
Mouhamed Bouhari SAÏDOU  
(Br. Borgou/Alibori)

**Rock AMADJI**  
(Correspondant Zou-Collines)

**Emmanuel AKAKPO**  
(Br Atacora-Donga)

**Issa SIKITI DA SILVA**  
(Correspondant RDC)

Modeste COCO (Consultant)  
Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

**Franck Vial, correspondant France**  
de l'Economiste du Bénin  
Tel +330671790990  
Mail : eco.benin.paris@gmail.com

**Directrice commerciale**  
Rigel BATCHO  
(69190880)

**Graphiste**  
Gisèle NOUDAÏKPON  
(62323855)



Conseil des ministres de l'UMOA

# Les Etats invités à mobiliser davantage de ressources fiscales

**Le conseil des ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) a tenu le lundi 19 décembre 2022, sa quatrième session ordinaire pour le compte de l'année 2022. A cette session de haut niveau, d'importantes décisions ont été prises pour les économies des pays ouest africains. Le conseil a exhorté les Etats membres à poursuivre les réformes, afin de mobiliser davantage de ressources fiscales, d'assurer l'efficacité des dépenses publiques et de favoriser une meilleure programmation dans la gestion budgétaire. Lire le communiqué ci-dessous.**

## Communiqué de presse de la session ordinaire du Conseil des Ministres de l'UMOA du 19 décembre 2022

*Le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) a tenu le 19 décembre 2022 sa quatrième session ordinaire au titre de l'année, dans les locaux du Siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Dakar, au Sénégal, sous la Présidence de Monsieur Sani YAYA, Ministre de l'Economie et des Finances de la République Togolaise, son Président en exercice.*

Ont également pris part à la rencontre, Monsieur Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Jean-Claude Kassi BROU, Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Serge EKUE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Monsieur Badanam PATOKI, Président de l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA).

**Au terme des échanges, les conclusions et recommandations ci-après ont été approuvées par les Ministres :**

### **Au titre de la BCEAO**

Examinant l'évolution récente des économies de l'Union, les Ministres se sont félicités de la poursuite de la reprise de l'activité économique au troisième trimestre 2022, avec une progression de 5,7% du Produit Intérieur Brut (PIB) réel, en glissement annuel, soit le même niveau que le trimestre précédent. Cette évolution a été portée par la hausse de la valeur ajoutée de l'ensemble des secteurs de production, soutenue par le raffermissement de la demande intérieure.

Le Conseil a noté que les perspectives économiques de l'Union demeurent favorables, malgré la persistance de certains facteurs de risques dont la matérialisation pourrait avoir une incidence baissière sur les performances de l'Union. Globalement, le taux de croissance devrait s'établir à 5,7% en 2022, après 6,1% en 2021, porté par l'importance des investissements publics, dans un contexte de réalisation de plusieurs projets d'envergure, notamment dans les secteurs pétrolier et gazier. Pour les années 2023 et 2024, la croissance s'établirait respectivement à 6,6% et 6,8%, en liaison avec le renforcement de l'activité dans l'ensemble des secteurs, notamment les secteurs tertiaire et secondaire.

Les Ministres ont relevé la persistance des pressions inflationnistes dans la zone. La hausse des prix au cours du trimestre 2022 a atteint un niveau de 8,4%, après 7,0% un trimestre plus tôt. Cette hausse est due essentiellement au renchérissement des produits alimentaires de grande consommation et du transport, consécutif à l'ajustement des prix à la pompe des produits pétroliers par les pays de l'Union suite à l'envolée des cours mondiaux du pétrole. L'inflation devrait s'inscrire dans une dynamique baissière, passant de 7,5% en 2022 à 5,6% en 2023 et 2,9% en 2024. Cette évolution serait imprimée par la poursuite de la normalisation de la politique monétaire entamée depuis juin 2022, l'amélioration de la production vivrière pour la campagne 2022/2023 et la détente des cours mondiaux des matières premières, notamment énergétiques et alimentaires.

Examinant la situation budgétaire de l'Union, le Conseil des Ministres a souligné le creusement du déficit public qui est passé de 5,4% du PIB en 2021 à 5,9% en 2022, en liaison avec les mesures prises pour lutter contre l'inflation ainsi que pour faire face au défi sécuritaire et aux besoins croissants en infrastructures pour consolider les bases de la croissance. Dans ce contexte, le Conseil a exhorté les Etats membres à poursuivre les réformes, afin de mobiliser davantage de ressources fiscales, d'assurer l'efficacité des dépenses publiques et de favoriser une meilleure programmation dans la gestion budgétaire. Les Ministres ont insisté sur la nécessité de prendre les mesures idoines pour renforcer les capacités locales de production et améliorer la disponibilité sur les marchés locaux des produits de première nécessité.

Les Ministres ont, par ailleurs, approuvé le Projet de Décision portant modification du Dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit et aux compagnies financières ainsi que les Projets de Décisions portant désignation des représentants des Etats au sein du Conseil d'Administration du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution dans l'UMOA. Toutefois, ils ont convenu d'examiner dans un délai d'un an, une évaluation de la mise en œuvre du dispositif prudentiel adopté.

Les Ministres ont également procédé à la désignation d'un nouveau Président du Conseil des Ministres, en application de l'article 11 du Traité de l'UMOA.

En outre, le Conseil des Ministres a donné son avis favorable et son soutien à l'application des mesures relatives au rapatriement des recettes d'exportation dans l'UEMOA et à la consolidation des réserves de change ainsi que pour la poursuite de la mise en œuvre du programme de la monnaie unique de la CEDEAO.

### **Au titre de la BOAD**

Après avoir approuvé les points inscrits au titre de la BOAD à l'ordre du jour, les Ministres ont adopté les procès-verbaux des sessions ordinaires du Conseil des Ministres de l'UMOA qui se sont tenues le 18 mars 2022 à Lomé et 30 septembre 2022 à Dakar.

### **Au titre de la Commission de l'UEMOA**

Le Conseil des Ministres a examiné le budget des Organes de l'Union, au titre de l'exercice 2023, qui se chiffre en recettes et en dépenses à un montant de 146,1 milliards FCFA contre des prévisions révisées de 123,8 milliards FCFA en 2022, soit une hausse de 22,3 milliards FCFA.

*Cet accroissement sera consacré essentiellement à la poursuite de la mise en œuvre du Cadre d'Actions Prioritaires (CAP 2025) et à l'abondement des réserves des fonds structurels (FAIR, FRDA et FRS).*

Le budget de l'Union consacre également une hausse des interventions aux Etats membres, notamment en matière d'appuis financiers.

Ainsi, le Conseil a adopté le Règlement portant budget des Organes de l'Union, au titre de l'exercice 2023 et les Décisions subséquentes.

Examinant le rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de décembre 2022, le Conseil des Ministres note la consolidation des performances économiques des Etats membres en 2022, en dépit de la persistance des tensions inflationnistes dans presque tous les Etats membres. Le Conseil les encourage à poursuivre les efforts pour contenir la hausse des prix, notamment ceux des produits alimentaires.

Le Conseil salue les perspectives économiques à moyen terme de l'Union qui restent globalement bien orientées avec une amélioration des principaux indicateurs macroéconomiques.

Il se préoccupe, toutefois, des facteurs de risque qui les entourent, notamment les répercussions de la crise russo-ukrainienne, le ralentissement de la croissance mondiale, le resserrement accru des conditions monétaires au niveau international ainsi que la persistance de la crise sécuritaire dans la zone du Sahel.

Pour assurer la viabilité de l'Union et renforcer la résilience des économies de l'Union, le Conseil note qu'il est impératif de préserver les conditions d'un climat socio-politique apaisé dans tous les Etats membres et de poursuivre les efforts de mobilisation des ressources tant internes qu'externes.

Le Conseil a, en conséquence, adopté la Recommandation relative aux perspectives économiques et financières des Etats membres de l'Union au titre de la période 2023-2027.

### **Au titre de l'Autorité des Marchés Financiers**

Le Conseil des Ministres de l'Union a approuvé le budget de l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine au titre de l'exercice 2023.

Il a adopté le projet de Décision modificative de la Décision N°CM/13/12/2011 portant fixation des tarifs du Conseil Régional.

Le Conseil a également adopté un acte relatif à la gouvernance de l'AMF-UMOA.

Les Ministres, très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour à Dakar, expriment à son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République sénégalaise, au Gouvernement ainsi qu'au peuple sénégalais, leur sincère et profonde gratitude.

*Fait à Dakar, le 19 décembre 2022*  
**Le Président du Conseil des Ministres**

**Sani YAYA**



## Conseil des ministres de l'UEMOA

### Le ministre ivoirien des finances Adama Coulibaly, nouveau président

La présidence du Conseil des ministres de l'UEMOA a désormais un nouveau patron. Il s'agit du ministre ivoirien de l'économie et des finances M. Adama Coulibaly qui prendra à partir du 1er janvier 2023, la présidence du Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Il va remplacer ainsi Sani Yaya, Ministre de l'économie et des finances de la République Togolaise. C'est ce qui a été décidé lors de la 4ème et dernière session, au titre de l'année 2022, du Conseil des ministres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), tenue lundi 19 décembre 2022, au siège de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), à Dakar.

● Abdul Wahab ADO

C'est conformément à l'article 11 du traité de l'UMOA, le Conseil choisit l'un des Ministres en charge des Finances des 08 Etats membres que nouveau président a été désignée pour deux ans. Il faut préciser que le Conseil des Ministres assure la mise en œuvre des orientations générales définies par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement. Le Conseil comprend deux Ministres par Etat membre dont celui en charge des Finances. Les Chefs des Institutions de l'Union, le Président de la Commission de l'UEMOA, le Gouverneur de la BCEAO, les Présidents de la BOAD et de l'AMF-UMOA, participent aux travaux du Conseil des Ministres. Par ailleurs, le nouveau du Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a été nommé Ministre de l'Economie et des Fi-



nances de la République de Côte d'Ivoire depuis le 4 septembre 2019. Adama COULIBALY est un Economiste qui a occupé de hautes fonctions au sein de l'administration publique ivoirienne après une riche et longue carrière internationale. Technocrate, Adama COULIBALY est titulaire d'un Doctorat en Sciences Economiques obtenu à l'Université de

Paris 2 Panthéon-Sorbonne France. Il a démarré sa carrière en tant qu'enseignant-chercheur à l'Université Felix Houphouët-Boigny d'Abidjan et au Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CIRES). Le nouveau président du Conseil des Ministres de l'Union connaît les défis économiques acteurs pour les pays ouest africains.

## Célébration de la Noël

### Nikanor en concert live avec Moov Africa ce dimanche à Canal Olympia

Pour la célébration de la fête de Noël, avec son ambassadeur Nikanor, Moov Africa Bénin offre un moment d'ambiance au public de Cotonou le dimanche 25 décembre. Un rendez-vous que l'artiste promet inoubliable, avec d'autres invités.



● Sylvestre TCHOMAKOU

Après le festival urbain et afrobeat de référence « WeLovEya » dont il a été le sponsor officiel, Moov Africa Bénin, se porte aux côtés de son ambassadeur Nikanor pour proposer un concert live au public de Cotonou et environs ce dimanche 25 décembre. Marquant la fin de la tournée initiée par l'artiste au titre de l'année 2022 sur toute l'étendue du territoire national, ce rendez-vous

soutenu par le réseau de téléphonie mobile Moov Africa Bénin, permettra à l'artiste qui a sorti son 1er album « Le fils du pays » après 10 ans de carrière, de communier avec le public, ses fans qui l'ont adopté depuis plusieurs années et n'ont de cesse encouragé ses sorties musicales. « Ce 25 décembre sera magique parce que ce sera une grande fête ici à Cotonou avec toutes les personnes. Ce sera un grand spectacle », a lancé Ni-

kanor à la conférence de presse tenue au siège de Moov, à trois jours de l'évènement. Sponsor officiel de ce rendez-vous d'ambiance, Moov Africa, par la voix de son chef division communication, Charles Loloma, a salué « le talent de génie » que porte l'artiste et qui lui permet d'ailleurs de fédérer autour de ses œuvres, tout le Bénin. « C'est ce que nous avons vu en lui en tant que marque citoyenne (...) nous serons présent à travers des animations sur nos sites et offrir des lots à tous ceux qui viendront », va-t-il informer avant d'inviter le public à faire le déplacement pour soutenir « Le fils du pays ». Pour rappel, à ce concert du 25 décembre, bien d'artistes sont annoncés aux côtés de Nikanor, notamment Kèmi, Sèssimè, Blaaz, Faty et plein d'autres.

## 29<sup>ème</sup> session ordinaire du MCA-Bénin II

### La performance globale du Fonds Compact passe atteint 94,12% pour les engagements

Le Conseil d'Administration du MCA-Bénin II a tenu ce jeudi 22 décembre 2022 sa 29<sup>ème</sup> session ordinaire. C'est sous la présidence de Monsieur Abdoulaye Bio Tchané, ministre d'Etat chargé du Développement et de la Coordination de l'Action gouvernementale, Président du CA du MCA-Bénin II. Cette session a permis de passer en revue les projets réalisés et l'examen des futurs.

● Falco VIGNON

La réalisation des projets du MCA-Bénin II évolue à grands pas. Lors de la 29<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil d'Administration, un bilan a été fait. A l'ouverture des travaux, le Coordonnateur national du MCA Bénin II, Gabriel DEGBEGNI a fait savoir qu'après plus de cinq ans de mise en œuvre du Programme, les regards sont maintenant tournés vers l'horizon pour y scruter des signes tangibles qui attestent du succès de l'exécution des projets prévus. « (...) L'an dernier, à la même époque, les taux d'engagement et de décaissement des ressources financières du Programme s'élevaient respectivement à 87% et 54%. De l'entrée en vigueur du Compact, le 22 juin 2017 au 31 décembre 2022, la performance globale du Fonds Compact sera de 94,12% pour les engagements, et 73,05% pour les décaissements », a précisé le coordonnateur national. « Pour l'ensemble des ressources y compris la contribution du Gouvernement, ces taux sont respectivement de 95% et 75%. Aujourd'hui, tous les travaux des lots lignes électriques sont achevés. Les lots B et C Postes électriques sont également achevés. Le lot A Postes électriques est en cours d'achèvement. Le dispatching national est déjà opérationnel avec une trentaine de postes connectés. La troisième recette opérationnelle est en cours. Quelques mini-réseaux électriques sont également déjà mis en exploitation, même si les promoteurs de mini-réseaux ont toujours des difficultés à boucler le financement de leurs pro-



jets. Au cours du mois de Novembre 2022, l'action diligente des équipes en charge du Lot-A Postes a permis de résorber promptement la crise énergétique qui a secoué le département du Zou, après l'avarie intervenue sur l'unique transformateur de la CEB encore en service au poste de Djimè à Bohicon et l'incendie qui a consumé le poste de 20 kV de la SBEE dans la nuit du dimanche 13 au lundi 14 novembre 2022. Les réseaux électriques mis à niveau basculés en 33 kV du 14 au 19 novembre 2022 et les consommateurs apprécient déjà la qualité de l'énergie électrique fournie. Les postes électriques de Védoko, Parakou et Bohicon ont été également érigés et mis en exploitation » a ajouté le Coordonnateur national. Pour le président du Conseil d'Administration du MCA Bénin II, le Ministre d'Etat Abdoulaye Bio Tchané, « dans six mois, précisément le 22 juin 2023, nous serons à l'échéance finale de la mise en œuvre du Programme MCA-Bénin II, et bien que le temps paraisse court, je voudrais apprécier

à sa juste valeur, notre longue marche commune en dépit des aléas inévitables du chemin. Mesdames et messieurs les Administrateurs, Certes, la présente 29<sup>ème</sup> session se prête à un bilan du parcours afin de garantir une bonne descente ; mais elle me paraît revêtir un caractère exceptionnel, car elle intervient quelques jours après la signature de l'Accord de don régional qui inaugure le troisième Programme du Bénin pour le Millennium Challenge. (...) Les fruits de nos labeurs sont aujourd'hui visibles, puisque la majorité des populations béninoises bénéficie déjà des réalisations de ce programme. De façon concrète, la plupart des postes et lignes électriques construits sont mis en exploitation et contribuent à soulager les peines des citoyens. Par ailleurs, les taux d'engagement et de décaissement ont été globalement relevés » a expliqué le Ministre d'Etat.

Le ministre d'Etat a précisé que, « nous examinerons au cours de nos assises, la documentation relative aux décaissements des ressources financières de MCA Bénin II. Un plan de passation des marchés résiduels devant permettre d'assurer la consolidation des actions du Programme retiendra également notre attention. Enfin, à travers nos décisions sur la modification de certains contrats, nous donnerons à la Coordination nationale, les moyens de faire les ajustements aux travaux résiduels en cours de réalisation ».







**AZALAI**  
**HOTEL**  
COTONOU

# CHRISTMAS KIDS BRUNCH

TARIF ADULTE

**18 500 FCFA**

TARIF ENFANT

**15 000 FCFA**

**DIMANCHE 25  
DÉCEMBRE 2022**

Terrasse Piscine  
Azalai Hôtel Cotonou

**DE 11H -17H**

REJOIGNEZ  
LE PROGRAMME  
DE FIDÉLITÉ

**nomad**

SUR [WWW.AZALAI.COM](http://WWW.AZALAI.COM)

Pour toutes informations contactez nous au  
**+229 64 94 05 05 / 64 94 16 16**  
**reservationahp@azalahotels.com**